

Ce catalogue qui se voudrait exhaustif, représente l'inventaire des plantes spontanées qui poussent dans les milieux naturels ainsi que celles introduites pour l'alimentation, la reforestation et l'ornementation des jardins. Toutes font partie, au même titre, de la diversité floristique du patrimoine actuel du Bénin. Travail bien ambitieux pour celui qui voudrait ne rien omettre, ne rien passer sous silence ; il n'est pas certain que le but soit atteint aujourd'hui, bien que plus de 20 ans le séparent de la première édition en 1987.

Au cours des cinq dernières décennies, de nombreux acteurs ont coopéré au recueil de cette liste difficilement dénombrable et jamais arrêtée d'espèces végétales (entre 2500 et 3000) dont certaines, sous forme d'exsiccata⁽¹⁾, font l'objet d'une collection importante de référence conservée dans l'Herbier National du Bénin de l'Université.

Du XVIIIe au début du XXe siècle, des explorateurs européens ont collecté un certain nombre d'échantillons en des localités plus ou moins méconnues aujourd'hui, lieux dont les noms sont tombés dans l'oubli ou entièrement déformés par la tradition orale ; ils les ont déposés dans des Muséum européens où il faut aller les redécouvrir. Leurs publications constituent cependant des documents de base à considérer avec attention.

Des missionnaires également, soucieux des problèmes de santé de l'époque précoloniale, nous ont laissé des traces de leur passage par de modestes manuscrits où les plantes portent des noms d'espèces des pays à climat tempéré auxquelles elles ressemblent, ceci dans le but de découvrir des remèdes indispensables avant la découverte des vaccins et des antibiotiques.

Dans les années 1960, l'association « Les Amis de la Nature » de Porto-Novo, se cotisa pour permettre à M.E. Bosseau, ingénieur agronome, assistant technique français, de ronéotyper ses deux volumes des « Plantes cultivées et spontanées du Dahomey », recueil d'un grand nombre de taxons⁽²⁾ classés d'après leurs usages, ouvrage d'une richesse inestimable pour les informations livrées, tant sur le plan industriel et agricole que gastronomique.

Le véritable recensement systématique date de la création du Laboratoire de Botanique en 1970, sous la responsabilité des enseignants de Botanique qui ont multiplié les sorties nature dans le but d'initier les étudiants béninois à la connaissance de la flore et de la végétation.

Jour après jour, les coins les plus reculés dévoilèrent leur cortège de plantes rares sous l'initiative de prospecteurs téméraires. Nombreux ont été les collecteurs, de passage à l'Université, enseignants-chercheurs ou simples volontaires au service du Pays qui ont ainsi participé à la rédaction de cet inventaire, apportant à l'appui de précieuses informations sur les usages médicinaux traditionnels.

Puis, ce furent deux importantes tournées de prospection qui permirent de franchir un grand pas dans l'avancée des connaissances dans ce domaine :

1986 : la mission financée par l'Agence de Coopération Culturelle et Technique qui a rendu possible la rédaction d'un ouvrage de Médecine traditionnelle et Pharmacopée publié en 1989 et concernant seulement l'utilisation de 500 plantes « *Contribution aux études ethnobotaniques et floristiques en République Populaire du Bénin* ».

1997 : Le projet appelé « *Herbier National* » dont il résulta une augmentation notable du nombre de taxons, la découverte de nouvelles raretés pour la science et la rédaction en 2006 de « *La Flore Analytique du Bénin* » par la plume de 44 auteurs de plusieurs nationalités, financés par le Royaume des Pays-Bas, le Gouvernement Béninois, les Universités de Wageningen et du Bénin. Mais dommage, le trop grand nombre d'imperfections impose une prochaine révision attentive.

Dans cette deuxième édition du catalogue de la Flore du Bénin : l'actualisation des noms scientifiques a été rendue possible grâce aux bases de données éditées par des botanistes spécialistes et diffusées sur internet. L'utilisateur y trouvera donc des synonymies.

Une aide à la recherche sur le terrain

Un tableau de quelques principales localités, accompagné de deux cartes, l'une figurant les départements et les communes, l'autre le quadrillage simplifié des coordonnées géographiques, permettra à tout chercheur de trouver le (ou les) lieux où la plante a été vue et peut se retrouver avec certitude. Ce qui ne veut pas dire par extension que cette même plante n'existe pas ailleurs. La description du biotope (forêt, savane, marécage...), atout supplémentaire, dirigera les pas vers le bon endroit et les changements envisagés du découpage administratif ne devraient pas faire obstacle.

- (1) exsiccata : échantillon de plante séchée
- (2) taxon : désigne une plante par son nom scientifique dans la classification taxonomique

Simone de Souza (2009)

